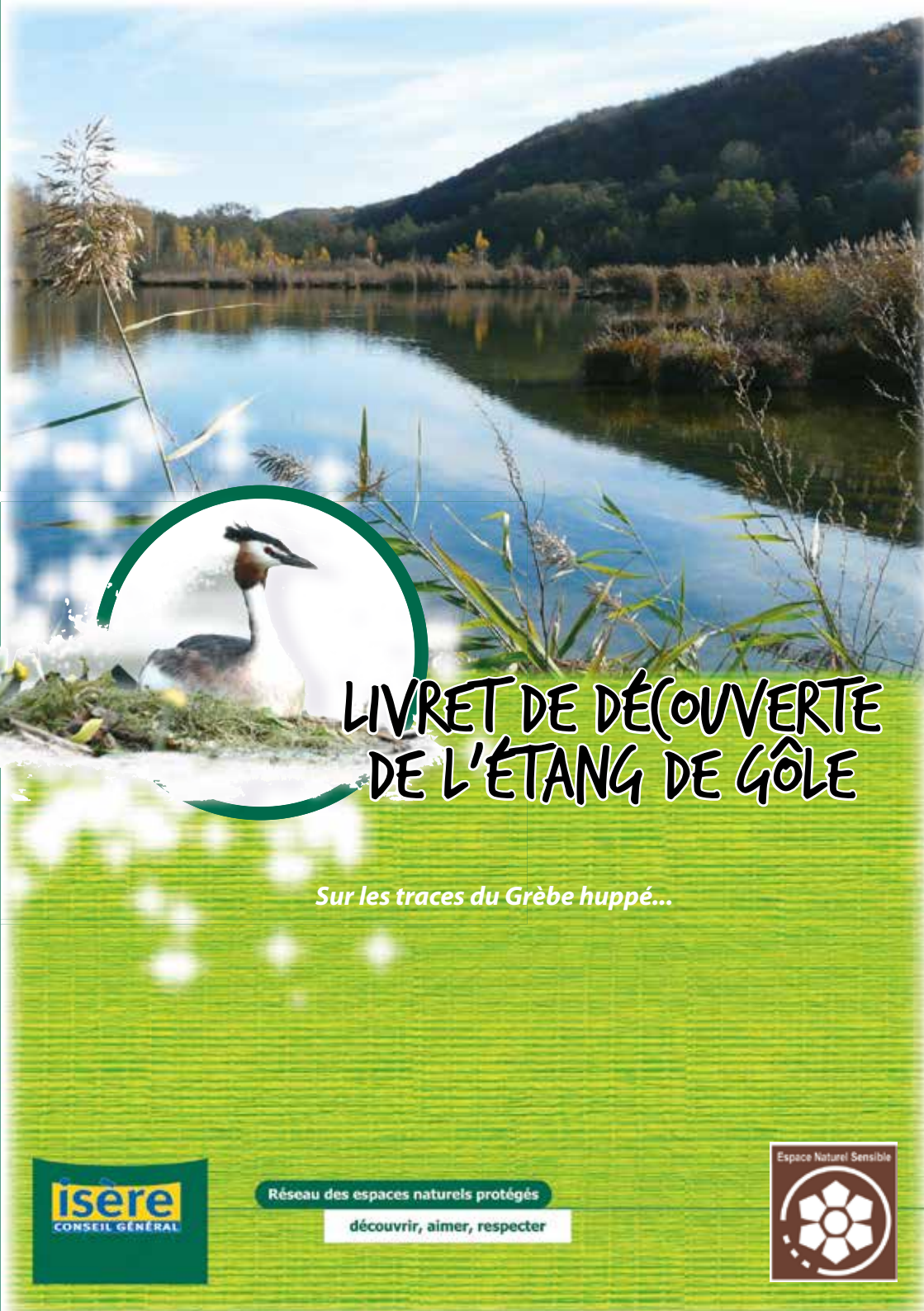




LIVRET DE DÉCOUVERTE DE L'ÉTANG DE GÔLE

Sur les traces du Grèbe huppé...

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

Réseau des espaces naturels protégés

découvrir, aimer, respecter

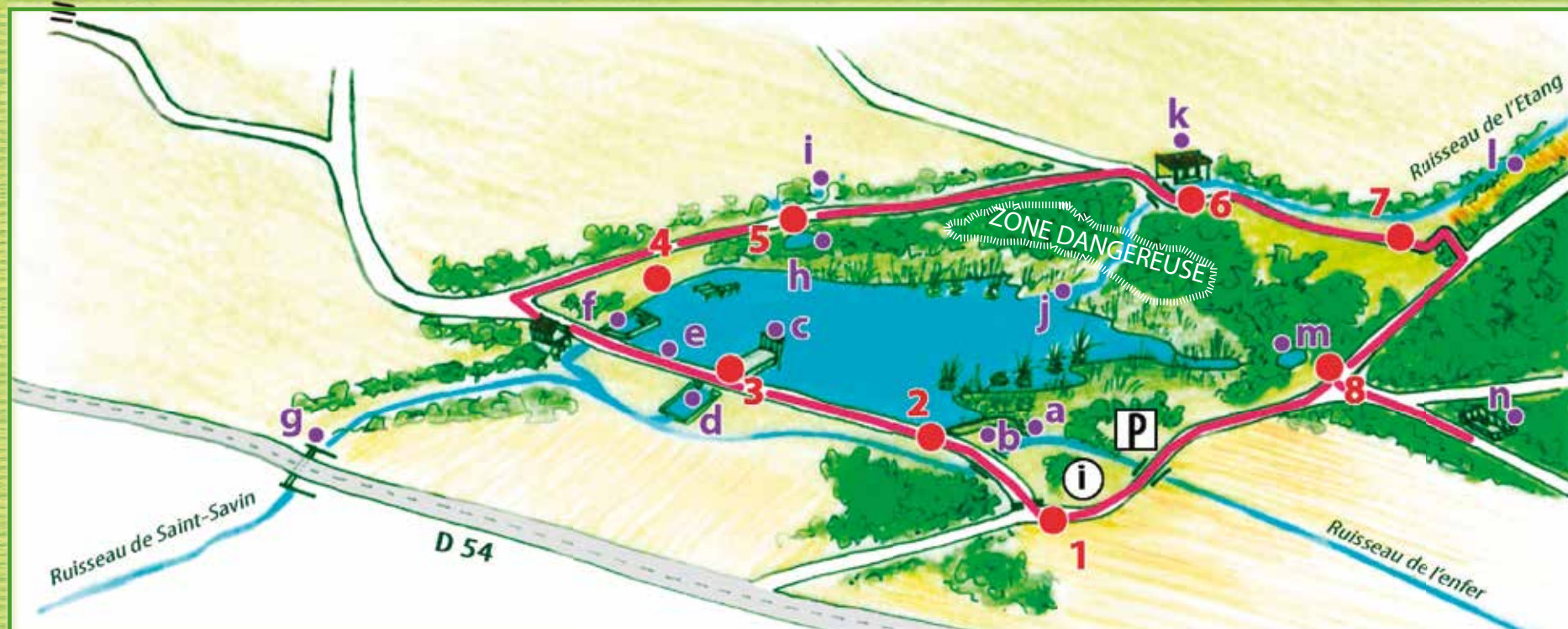
Espace Naturel Sensible



BIENVENUE SUR LE CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DE L'ESPACE
NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DE GÔLE.
Il vous emmènera facilement à travers les différentes
ambiances du lieu. Il est conseillé de porter des chaussures
fermées et il vous est demandé de ne pas sortir du sentier balisé.
BONNE BALADE !

Parking bus
obligatoire à
10' du départ.

P



LES ARRETS

1. L'ETANG DE GÔLE
2. NE PAS SE LAISSER DEBORDER !
3. UNE MOSAIQUE DE MILIEUX
4. UN SITE VIVANT
5. L'ETANG, TOUT UN SYSTEME
6. DES ABORDS UTILES AUTREFOIS
7. DES ACTIONS COUP DE POUCE
8. CONNAITRE POUR APPRECIER

LÉGENDE

à retrouver dans le livret

- a. Ancienne vanne.
- b. Déversoir sec
- c. Bonde
- d. Pêcherie
- e. Débit réservé
- f. Déversoir du trop plein
- g. Passage à faune
- h. Mare
- i. Sources
- j. Queue de l'étang
- k. Lavoir
- l. Bande enherbée
- m. Mare
- n. Fosse de tir

LE PARCOURS

DISTANCE : 1,8 KM
DURÉE : 45 MN de marche
DÉNIVELLÉ : aucun
DIFFICULTÉ : aucune

COMMUNE: MONTCARRA

PROPRIÉTAIRE : Commune de MONTCARRA et privés

GESTIONNAIRES : Commune de MONTCARRA

SUIVI SCIENTIFIQUE ET ANIMATION : Association LO PARVI

SUPERFICIE : zone protégée de 8 hectares

ESPE(ES) (EN 2010) : faune, 142 / flore, 175

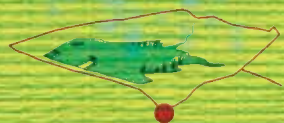
PROTECTIONS : labellisé ENS et inventorié en ZNIEFF

ALTITUDE : 340 m

FICHE D'IDENTITÉ

ARRET

1



L'ÉTANG DE GÔLE

L'étang a été créé sur une zone déjà naturellement très humide du fait de sa situation géologique et géographique.
La pérennité et l'ancienneté de ce milieu naturel expliquent son extrême richesse écologique.

DES ORIGINES MÉCONNUES

Entre l'Isle Crémieu et les collines molassiques du Bas-Dauphiné, l'Etang de Gôle de Montcarra fait partie d'un ensemble de sites naturels protégés par le Conseil Général de l'Isère.

Sa situation géographique, géologique et topographique en fait une zone naturellement humide et conditionne sa végétation. C'est une cuvette dont le sol a été imperméabilisé par des alluvions déposées lors de la fonte des glaciers de l'Ere quaternaire.

Une zone marécageuse s'est ainsi formée naturellement. Mais c'est grâce à l'ajout d'une digue par l'homme qu'elle est devenue un étang, avec aujourd'hui une profondeur variant entre 1,50 et 3,50m.

La nature calcaire des alluvions a favorisé une végétation typique de ce sol, les plantes sont dites calciphiles (préférant un sol calcaire).

L'Etang est alimenté par deux sources principales: le ruisseau de l'étang et les ruissellements issus des coteaux (i). Autrefois lui aussi source directe, le ruisseau de l'enfer a été dévié. Seule l'ancienne vanne (a) témoigne de ce lien passé. En aval, l'étang est relié à la Bourbre par le ruisseau de Saint-Savin.

C'est un site ancien, que nous ne pouvons dater précisément, mais qui apparaît déjà sur le parcellaire de 1642 et sur la carte de Cassini datant du 18e siècle où la digue est visible. Son intérêt réside dans sa participation à un ensemble diversifié, constitué de la Forêt de Tire-Gerbe, des cultures, coteaux et zones humides.



UNE NATURE PARTAGÉE

Sa richesse écologique est reconnue et en fait un site patrimonial notoire : il est répertorié en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) et labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) par le Conseil Général de l'Isère depuis 2003.



Carte postale, digue de l'étang, 1900

Depuis 1987, c'est un site communal ouvert à tous. Son rôle est écologique, social, culturel et pédagogique. Promeneurs, pêcheurs, naturalistes et chasseurs y côtoient une nature sauvage à préserver.

Par ses richesses patrimoniales (présence d'espèces rares et menacées, diversité des milieux), le site est aussi un espace pédagogique de sensibilisation et de découverte, notamment pour les scolaires. Des projets sont ainsi menés avec l'Association Nature Nord-Isère LO PARVI et les écoles voisines.

Pour bien observer, restez discrets et attentifs. Pour ne rien déranger, pensez à bien rester sur les chemins et à regarder avec les yeux seulement ! Bonne promenade !

À VOIR



4



5

ARRET

2



NE PAS SE LAISSER DÉBORDER !
L'étang de Gôle possède une digue dont le rôle est de retenir l'eau. Une digue est assimilée à un barrage, ici de classe D, et doit suivre la réglementation de cette catégorie d'ouvrage. La gestion hydraulique nécessite donc plusieurs systèmes de régulation.



La digue et la bonde

QUE SE PASSERA-T-IL EN CAS DE CRUE ?

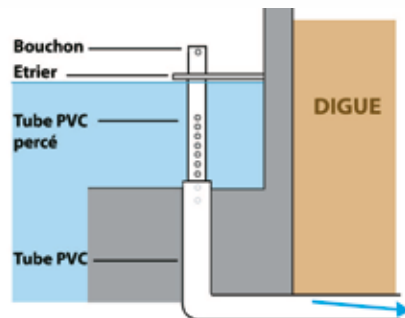
Suite à des intempéries, nous ne sommes pas à l'abri d'une brusque montée du niveau d'eau qui risquerait de faire rompre la digue.

La commune a dû effectuer d'importants travaux en 2010 pour se mettre aux normes en vigueur, et ainsi assurer la sécurité du site: l'ouvrage doit pouvoir supporter une crue millénaire!

C'est le déversoir sec (b) qui va assurer ce rôle protecteur. Dimensionné pour le site, il ne jouera son rôle qu'en cas de besoin. Il va aussi assurer la crue du ruisseau de l'enfer, tout en l'empêchant d'envahir l'étang. L'afflux d'eau sera ainsi évacué, et la digue protégée.

AU QUOTIDIEN

Le déversoir du trop plein (f), maintient le niveau de l'eau toujours à la même cote. Bétonné, il est surmonté d'une grille qui filtre les matières encombrantes. L'étang se situant sur le parcours d'un ruisseau, le rejet retourne dans ce ruisseau en aval: la réglementation veut que le débit entrant dans l'étang soit au moins égal au débit sortant.



(e) Le débit réservé :
schéma du système de régulation

ET SI LE NIVEAU BAISSÉ ?

En cas de sécheresse exceptionnelle par exemple, le niveau d'eau peut baisser. Dans ce cas, un débit de rejet minimum dans le ruisseau doit être maintenu: on l'appelle le débit réservé.

Un ouvrage (e) a été conçu à cet effet (voir schéma), il permet de régler le débit calculé et dimensionné pour l'étang : un flux de 12 L/s. Ceci sans intervention extérieure qui serait plus aléatoire. Ce système a également pour vocation d'apporter de l'eau fraîche dans la rivière, car l'eau est prise plus profondément qu'avec le déversoir.

C'est un système simple mais astucieux de 2 tuyaux enfilés l'un dans l'autre, dont l'un est percé de trous. Le débit peut-être modifié en faisant varier la hauteur du tuyau intérieur, ce qui libère ou ferme des trous. Sa position permet tout de même de maintenir un niveau d'eau minimum pour préserver l'étang.

L'ENTRETIEN

La réglementation exige, entre autres, une vérification des ouvrages de sécurité au minimum tous les 10 ans. Afin d'assurer ces contrôles, des vidanges au moins partielles s'imposent.

Au niveau de la bonde (c), située au point le plus profond, un système de vannes permet de vider l'étang de façon progressive et contrôlée. La pêcherie (d), située juste derrière, servira à récupérer le poisson.

Trois piézomètres ont été installés sur la digue: ce sont des systèmes qui permettent de mesurer le niveau d'eau dans la digue à l'aide d'une sonde, et de contrôler s'il y a modification de sa perméabilité.

À VOIR

Les travaux sur la digue



(b) Le déversoir sec



(f) Le déversoir du trop plein



(e) Le débit réservé



Piézomètre



ARRET 3

UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX
Le site, palette de paysages, offre une multitude d'habitats pouvant correspondre à bien des espèces : cela lui confère une forte valeur patrimoniale. Depuis la digue, on peut en visualiser l'ensemble.



LES ZONES HUMIDES

L'eau structure la majorité du site. Des milieux humides à faune et flore spécifiques se succèdent depuis les berges en pentes douces jusqu'aux boisements : l'étang est bordé d'une roselière, abris pour la faune et filtre naturel, de bois marécageux (composés de saules, frênes et aulnes) et de prairies humides.

Les ruisseaux de l'étang et de l'enfer, ainsi qu'une douzaine de sources (i) dont l'une aménagée en abreuvoir, forment un ensemble d'eau courante.

Enfin, deux mares (h/m) ont été créées dans la zone humide, favorisant la reproduction des amphibiens.

LES MILIEUX ALENTOURS ASSOCIÉS

En lien avec les espaces humides, les clairières, cultures, prairies et forêt sèche complètent la mosaïque.

La proximité de la Forêt de Tire-Gerbe, qui domine l'étang en face de vous, composée principalement de chênes et de hêtres, enrichi le site. C'est un habitat pour d'autres espèces et une zone refuge, tout comme les haies, arbres et bosquets isolés. Les milieux ouverts, comme la clairière et les prairies constituent des réserves de nourriture et sont plus ensoleillées.



Succession de la végétation sur les rives

UNE COMPLEMENTARITÉ

La diversité et la complémentarité de ces milieux sont essentielles à la vie des espèces, certaines utilisent plusieurs d'entre eux.

La Cistude d'Europe, espèce de tortue menacée à l'échelle européenne, mais présente sur le site, vit dans la zone humide. Elle se nourrit essentiellement de proies animales qu'elle capture parmi la végétation aquatique, s'envase plus ou moins pour hiberner, mais se déplace pour aller pondre dans les prairies sèches bien exposées. Ici, celle à votre gauche est un site de ponte avéré.

A l'inverse, de nombreux amphibiens comme la Salamandre tachetée, passent la mauvaise saison et une bonne partie de l'année en zone plutôt sèche, mais vont migrer pour aller pondre dans les mares.

Les mammifères et les oiseaux de la forêt se rendent régulièrement aux points d'eau pour se désaltérer, chercher des proies, se baigner ou se vautrer dans l'eau boueuse afin d'éliminer leurs parasites.

Les canards barbotent ou somnolent la journée sur l'étang mais partent au « gagnage », le soir venu, pour aller se nourrir dans les prairies alentour : c'est la « passée du crépuscule ».

Le saviez-vous?

La tortue cistude peut parcourir plusieurs centaines de mètres pour aller pondre, si elle ne trouve pas de site favorable à proximité! La régression des sites de ponte, liée à l'abandon de l'élevage, est une des principales menaces qui pèse sur cette espèce.

À VOIR



La roselière



Les bois marécageux



La prairie de ponte



Le Héron pourpré et sa proie



La Salamandre tachetée

ARRET 4



UN SITE VIVANT

Plus de 300 espèces, dont certaines rares et protégées prospèrent sur le site. Patience et discrétion, vous observerez peut-être, parmi cette richesse écologique, l'une des 111 espèces d'oiseaux, 16 de mammifères, 15 de reptiles et d'amphibiens.



Libellule écarlate

LA FAUNE

De nombreuses espèces communes d'oiseaux sont observables sur l'eau, comme le Canard colvert, la Foulque macroule, la Poule d'eau ou le Grèbe huppé.

Mais la présence la plus remarquable est celle de la tortue Cistude d'Europe : une population de 12 adultes a été estimée.

Parmi les oiseaux, notons aussi la présence rare des trois espèces de rousserolles françaises, des petits passereaux qui nichent dans les roseaux.

Quant à l'Ecrevisse à pieds blancs, inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France, elle est répertoriée dans le ruisseau de l'Enfer.

Le Faucon hobereau, un rapace migrateur, et le Héron pourpré fréquentent aussi les lieux, tout comme les chevreuils qui viennent s'y abreuver.

Les amphibiens comme le Crapaud sonneur à ventre jaune et la Grenouille rousse, protégés, peuplent les mares.

Sans oublier tous les insectes: la valeur patrimoniale du peuplement d'odonates par exemple, ces libellules aux couleurs variées, est élevée en bordure de l'étang.



Répartition des oiseaux selon les milieux.

LA FLORE

175 espèces de plantes ont été répertoriées jusqu'en 2010 sur le site. Les pentes douces de la queue de l'étang favorisent la présence variée de plantes spécifiques des zones humides.

Dans l'eau, les nénuphars, pesses d'eau, les potamots, les myriophylles servent à la ponte des poissons et constituent des réserves de nourriture.

De remarquables touradons (mottes de végétation) constitués de grandes laïches (ou carex) se dressent au-dessus de la surface, certains ont plus de 100 ans ! Ils sont parfois utilisés par les oiseaux d'eau pour nicher ou se reposer.

Les Roseaux communs peuplent quant à eux les berges: ils servent de refuges pour oiseaux ou encore de frayères (zones de ponte) pour les poissons.

LES DISCRETS

Certaines espèces très discrètes ne sont pas faciles à observer !

C'est le cas de la couleuvre à collier qui se dissimule facilement et se faufile dans la mare, du Martin pêcheur et du Bruant des roseaux, des pics que l'on entend parfois tambouriner pour leur chant d'amour, ou des petites rousserolles.

Dans les prairies, vous pourrez peut-être trouver, avec un peu de chance, une orchidée rare: l'Orchis incarnat. Une autre se dissimule dans la roselière, l'Epipactis des marais.

Le saviez-vous?

Sur les 71 espèces de libellules répertoriées en Isère en 2007, une trentaine environ fréquente le site de l'étang de Gôle.

À VOIR



Le sonneur à ventre jaune



La Naiade marine, plante aquatique protégée



Les touradons



Le Martin pêcheur



L'Epipactis des marais

ARRET
5



L'ÉTANG, TOUT UN SYSTÈME !
L'espace naturel et les relations entre tous ses habitants forment un ensemble complexe, parfois fragile ou menacé, mais que l'on peut préserver. Les éléments qui le composent sont inséparables pour que tout fonctionne !



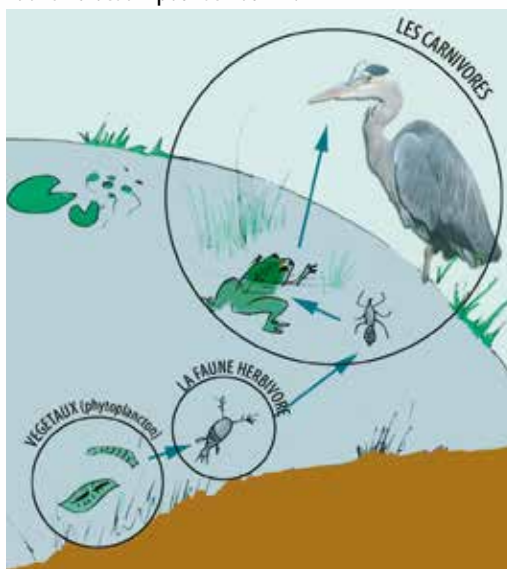
Un ensemble indissociable

UN ÉCOSYSTÈME ?

L'espace protégé ne se limite pas à l'Étang comme réserve d'eau : il comprend l'ensemble de ses abords directs et proches avec lesquels il interagit.

Espèces et milieux dépendent les uns des autres, ce que l'on peut comprendre à l'échelle de la mare. Les êtres vivants (animaux et végétaux) constituent la biocénose et leur habitat se nomme le biotope. Ils sont interdépendants et forment un écosystème : un réseau de relations. Ainsi la présence d'une espèce ou le maintien d'un milieu peut dépendre de la présence d'une autre espèce. Les chaînes alimentaires en sont un exemple.

La présence du héron est ainsi liée aux grenouilles, aux herbes et à la mare elle-même dont il a besoin pour se nourrir :



Exemple de chaîne alimentaire au niveau de la mare

Le même système existe à l'échelle de l'étang : l'enjeu des protections est de le maintenir en équilibre. Si une partie en est altérée, comme la disparition d'un site de reproduction par exemple (pelouse sèche pour la cistude, prairie inondable pour le brochet), c'est l'ensemble du système qui en subit les conséquences.

Les milieux naturels nécessitent donc une certaine vigilance, et parfois une véritable gestion, comme celle instaurée dans les ENS du département.

Le saviez-vous ?

La taille des écosystèmes est très variable, celui de l'étang est assez vaste, mais une branche de bois mort peut aussi accueillir à elle seule un écosystème : abeilles et autres insectes pollinisateurs, pics, chauves-souris, et petits invertébrés y trouvent de la nourriture et un refuge.

PEUT-IL ÊTRE MENACÉ ?

Les menaces sur l'équilibre des écosystèmes sont nombreuses : pollution, aménagement excessif, prolifération d'espèces invasives, etc.

Les activités et la présence de l'homme en sont la plupart du temps responsables. L'agriculture intensive peut par exemple détruire des milieux ou bien polluer les sols et les eaux. L'urbanisation peut aussi couper des corridors biologiques, liens de circulation pourtant essentiels au fonctionnement des écosystèmes.

Un premier plan de gestion a été élaboré en 2006 en concertation au sein du comité de site pour essayer de limiter ces risques. Le nouveau entre en application en 2012 pour une durée de 10 ans. Il planifie des actions à mener : aménagements, suivis scientifiques, valorisation pédagogique.

À VOIR



La mare (m)



Le Héron cendré



Foulque et son nid, à chacun sa place !



Le bois mort est utile pour les espèces et produit de l'humus.

ARRET

6



DES ABORDS UTILES AUTREFOIS !
L'étang de Gôle est aussi riche d'un patrimoine culturel dont il reste quelques traces. A proximité du village, les hommes ont pu utiliser ses abords et tirer profit de la présence d'eau.



Le lavoir en pisé

LE LAVOIR (K)

Alimenté autrefois par une source, il est toujours debout et a servi jusque dans les années 1970 aux femmes du village. Il est construit en pisé, c'est-à-dire en terre crue compressée, une méthode traditionnelle du Bas-Dauphiné. La base des murs est en pierre afin de limiter les remontés d'eau.

La charpente est constituée d'éléments de récupération comme le montrent notamment les empiècements dans les poteaux à l'avant de l'ouvrage. Aujourd'hui le ruisseau a été dévié et passe juste devant le bâtiment. Un deuxième lavoir se tenait en aval de l'étang, dont il ne reste que la pierre de lavage.

LE CHAMP DE TIR

Cet ouvrage (n) d'entraînement au tir aurait été construit pour les «Francs-Tireurs», société agréée par le Ministre de la Guerre, le 14 février 1910: «La société possède un champ de tir dont l'emplacement a été choisi par un officier du génie» (Extrait du carnet-minute de la société).

La société avait pour but «de propager et vulgariser l'étude pratique et théorique du tir et de la gymnastique, dans l'école primaire et dans la commune de Montcarra.» Elle était composée d'une section scolaire, placée sous l'autorité de l'instituteur, et d'une section post-scolaire.

Ensuite, la fosse a été utilisée pour la préparation militaire des classes 43/44/45, et, selon les rumeurs, pour l'entraînement des maquisards... argent caché... parachutages...!

Elle comportait 2 cibles d'environ 3m. de côtés, montées avec des chaînes et poulies par 2 ou 3 personnes placées au fond.

LES MOUILLERES DE ROUissage

Dans la zone de forêt humide entre la queue de l'étang (j) et le lavoir, des creux aménagés pour faire rouir le chanvre existaient. Les plants étaient trempés durant une dizaine de jours dans ces trous, appelés aussi «mouillères», pour séparer l'écorce de la tige avant le tissage ou le tressage des fibres.

Le cadastre est ici encore découpé en une multitude de petites parcelles appartenant à différents propriétaires et correspondant chacune à une mouillère. On peut donc supposer une activité assez importante.

Le saviez-vous?

La Salamandre tachetée profite aujourd'hui des anciennes mouillères, elle vient y pondre ses oeufs.

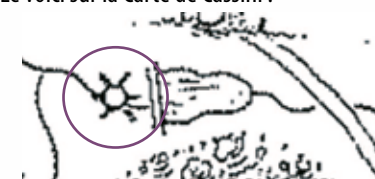
LE MOULIN

Un moulin à céréales, présent au moins depuis le 18ème siècle au Bidaud, était aussi alimenté par une retenue d'eau en aval de l'étang (3ème étang sur la Carte de Cassini). Il cessa de fonctionner dans les années 1930/1935.

Le chemin «la vie des ânes» doit son nom à cette période où les ânes apportaient le grain au moulin.

L'édifice a ensuite été utilisé comme scierie au moins jusqu'en 1956. Il ne reste aujourd'hui que des ruines à son emplacement.

Le voici sur la Carte de Cassini :



A VOIR

La charpente réutilisée



La fosse de tir (n)



Les mouillères sur le cadastre



Une mouillère



Ruines du moulin



ARRET 7



DES ACTIONS COUP DE POUCE
Il suffit parfois de quelques aménagements pour que le site soit préservé et pour optimiser son rôle de réservoir de biodiversité.
Des interventions discrètes mais très favorables sont effectuées, comme ici près de la rivière.



les bandes enherbées

DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Pour pouvoir se nourrir, se désaltérer, se reproduire, s'abriter, migrer, les espèces ont besoins de circuler librement.

Même les végétaux ont besoin de se disperser. Leurs graines et pollens sont transportés par les animaux, l'eau ou le vent. Mais cette libre circulation est souvent perturbée par les activités humaines : clôtures, réseaux routiers et ferroviaires, fossés, murs, etc.

Des corridors écologiques, zones naturelles continues favorisant ce libre passage sont nécessaires pour conforter la biodiversité et le brassage génétique.

MAINTENIR LES LIENS

- L'obligation du rétablissement de bandes enherbées (I) le long des ruisseaux améliore la qualité de l'eau en filtrant les pesticides provenant des cultures. Il favorise l'épanouissement de la végétation et donc la circulation des espèces. Les bénéfices sont bien visibles ici : la végétation reprend ses droits.

- L'artificialisation des cours d'eau et leur modification par l'homme a appauvri le milieu. Le rétablissement de ripisylves (bordures végétales le long des berges) est alors nécessaire. Des travaux ont été réalisés dans ce but sur la rivière entre l'étang et le Bidaud. L'idéal serait à terme de recréer des méandres sur le ruisseau de l'étang pour ralentir le débit d'eau et le dépôt d'alluvions dans l'étang.

PRÉSERVER LES MILIEUX

- La fauche tardive (fin de l'été) permet de laisser le temps à des espèces qui vivent dans les hautes herbes de terminer leur cycle de reproduction (oiseaux, papillons et insectes). Certaines plantes sauvages ont aussi le temps de produire leurs graines.

- Les herbiers aquatiques sont les « pouponnières » des étangs et ruisseaux. Ils servent à la ponte et à l'élevage des jeunes, mais aussi de garde-manger aux poissons, aux amphibiens, aux oiseaux d'eau et à de nombreux insectes qui s'y accrochent et s'y reproduisent. Leur maintien est essentiel.

- Laisser des bois morts en forêt permet à tout un ensemble d'insectes (surtout les xylophages mangeurs de bois) d'y vivre et de se nourrir. Les pics viennent d'ailleurs souvent creuser dans ce réservoir d'insectes et se régaler !

PROTÉGER LES ESPÈCES

- Une passerelle (g) installée sous le pont de la D54, route par laquelle vous êtes arrivés, permet une traversée sécurisée pour la petite faune.

- Des réflecteurs de phares anti-gibiers ont aussi été mis en place par les chasseurs le long de cette route. Ils ont déjà permis de réduire le nombre d'individus écrasés sur cette voie.

- L'élimination d'espèces introduites envahissantes ou en surpopulation est aussi engagée, comme celle des poissons chat, des Tortues de Floride, des ragondins ou des perches soleil.

Le saviez-vous ?

Les Tortues de Floride représentent une réelle menace pour les cistudes d'Europe. Elles les concurrencent pour les solariums (promontoires au soleil) qui leur sont vitales et peuvent être vectrices de maladies.

À VOIR



Herbiers aquatiques



Paon du jour dans les prairies



Passage à faune (g)



Réflecteurs de phares



Tortues de Floride occupant les solariums

ARRET
8



CONNAITRE POUR APPRECIER
La création de deux mares a apporté de la diversité au site et c'est un bon support d'observation : le site a une vocation informative, favorisant l'accueil du public dans de bonnes conditions et dans le respect du lieu.



Suivi des tortues cistude

FAVORISER LES AMPHIBIENS

Les étangs sont souvent utilisés pour la pêche. Mais la présence de poissons carnassiers peut nuire aux populations d'amphibiens (grenouilles, tritons) dont ils dévorent larves et têtards, voire les adultes. Le creusement de points d'eau sans poissons favorise la reproduction de ces amphibiens, d'autant plus que la moitié des petites mares a disparu en seulement 50 ans.

Les deux mares (h/m) creusées à l'étang de Gôle sont donc précieuses. En vous approchant discrètement de l'une d'elles vous pourrez aussi apprécier et observer le grand nombre d'habitants qu'elles accueillent.

LA VALORISATION PÉDAGOGIQUE

L'étang est un lieu de découverte pour tous !

La sensibilisation est un moyen très efficace de rendre chacun responsable et attentifs à ces questions de préservation, mais surtout de bien les comprendre.

Pour être plus efficace, elle doit non seulement s'adresser au grand public et aux acteurs du territoire mais aussi aux plus jeunes.

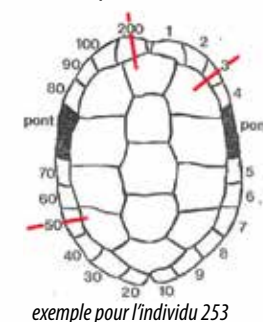
Des élèves, enseignants et groupes divers des environs viennent régulièrement sur le site. Ces visiteurs scolaires représentent les acteurs de demain.

LE SUIVI SCIENTIFIQUE

Le suivi régulier (comptage, observation, marquage) de la faune et de la flore permet de les inventorier, de parfaire leur connaissance et de rendre compte de leur évolution dans le temps par rapport aux travaux de gestion effectués.

Cela permet aussi d'évaluer les éventuelles dégradations de certains milieux.

Un exemple de suivi, le marquage des tortues :



exemple pour l'individu 253

Plan de marquage des cistudes : il permet de leur attribuer un numéro individuel grâce à des encoches codifiées sur la carapace. La technique de capture/marquage/recapture est la meilleure méthode pour estimer une population et sa répartition sur un étang.

GÉRER LA FRÉQUENTATION

L'attention à la fréquentation du site doit être constante. Il faut éviter par exemple la circulation des véhicules motorisés, les dépôts de déchets, ou encore l'introduction d'espèces nuisibles dans les mares notamment.

L'accueil du public se fait alors dans de bonnes conditions, en évitant les risques de nuisances, de pollutions toxiques ou sonores, pour les visiteurs comme pour les espèces patrimoniales déjà bien menacées.

Le saviez-vous ?

Le comptage des oiseaux se fait par l'observation mais surtout par l'écoute. A l'étang, le sentier entre les prairies et la forêt humide est le meilleur endroit pour repérer les chanteurs !

À VOIR

Les amphibiens de la mare



Sortie avec l'école de Montcaira



Travaux des écoliers



Le marquage des cistudes : réalisation des encoches



Des points d'observation discrets





Le label Espace Naturel Sensible

(ENS) est accordé par le Conseil général aux espaces naturels isérois les plus remarquables en terme de patrimoine naturel tant par la richesse que par la rareté des espèces présentes. L'Etang de Gôle bénéficie ainsi du statut d'Espace naturel sensible local depuis 2003 et fait partie du réseau des Espaces Naturels Protégés de l'Isère. Ce réseau regroupera à terme une trentaine d'ENS départementaux et une centaine d'ENS locaux, sites faisant l'objet de mesures de conservation et de gestion et constituant des lieux exemplaires de découverte des richesses naturelles.

Pour en savoir plus sur la politique ENS ou découvrir un site avec votre école (Opération En chemin sur les ENS), renseignements:

Service Développement Durable : 04 76 00 33 31

www.isere.fr

Pour tout renseignement ou pour organiser une visite de groupes, contacter la Mairie de Montcarra :

04 74 92 43 31

Livret disponible en mairie et téléchargeable sur :

www.montcarra.fr



Rédaction : F.Aznar, J.M. Ferro, A. Lemerrier, F. Perriszez, Commission environnement commune de Montcarra.

Crédits photographiques : Association LO PARVI, F.Aznar, F.Perriszez, Ludovic Jullien: couverture/p.12, Frederic Pinto: p.9/11.

Conception graphique/illustrations : F. Aznar. - Impression : NumeriP - Edition janvier 2013